

---

---

# L'UNION MÉDICALE DU CANADA

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DES

Drs A. LAMARCHE et H. E. DESROSIERS.

MONTREAL, SEPTEMBRE 1885.

---

---

## La Variole et le Bureau de Santé.

Dans un récent article au sujet de l'épidémie de variole, nous avons exprimé, sur le compte du Bureau de Santé, des pensées qui, par quelques-uns, ont été taxées d'exagération, et que l'on a même qualifiées d'injustes. On voudra bien nous permettre quelques mots d'explication.

Nous nous sommes plaint des lenteurs du Comité de Santé à prendre des mesures réellement efficaces contre l'épidémie de variole. Nous avons mentionné en particulier les retards apportés à la construction d'un hôpital pour les victimes du fléau. Nous avons dit enfin que les seules mesures prises par le Comité consistaient dans la désinfection des locaux et dans l'affichage du mot *picotte* sur la porte des logis infectés.

Que le Comité de Santé ait été lent à prendre les mesures nécessaires contre l'épidémie, tout le monde l'a admis avant nous, sauf peut-être les membres du Comité, et en le constatant, nous n'avons été que l'écho de la plainte publique. N'est-ce pas en avril que l'épidémie s'est déclarée? Quelles mesures sérieuses ont donc été prises *alors*? Est-ce le renvoi de M. le Dr Larocque? Est-ce le retard apporté à la nomination de son successeur? Est-ce la mauvaise vaccination dont nous avons été gratifiés alors et dont les résultats ont été tels qu'ils ont forcé les autorités à cesser toute vaccination pour plus d'un mois? Est-ce enfin le fait d'attendre à la fin de juillet ou au commencement d'août pour décréter la construction d'un hôpital alors que celui-ci aurait dû être construit en mai ou juin?

Actuellement, le Bureau de Santé fait les plus louables efforts pour combattre la variole et pour assainir autant que possible notre ville. L'hôpital projeté est prêt à recevoir des malades; on s'est procuré du bon vaccin et la vaccination se fait d'une manière fort convenable, tant par le Bureau de Santé que par les médecins en pratique privée. On recherche attentivement tous les cas de variole et on fait l'impossible pour cela; les règlements municipaux sont mis en vigueur autant qu'ils peuvent l'être, et l'on veille attentivement à leur exécution. Tout cela est fort bien, mais, qu'on nous permette de le dire, tout cela aurait dû être fait bien avant aujourd'hui, et, au moment où notre article a été écrit, les choses en étaient encore au point que nous avons indiqué. C'est ce qui explique et justifie l'attitude que nous avons prise dans le temps.

Nous sommes prêts à seconder les efforts du Bureau de Santé pour promouvoir du mieux possible les intérêts sanitaires de la ville, et nous voulons nous y employer autant que nous le pourrons, mais nous ne vou-